



BULLETIN ÉDITÉ PAR LE CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

avec

**Certiphyto**

Ce bulletin de préconisation est destiné aux personnes titulaires d'un *Certiphyto*. Si vous n'avez pas passé ce certificat, nous vous conseillons de consulter le bulletin *Infolive* « sans *Certiphyto* ».

ISSN 2264-6701

# INFO LIVE

## ENTRETIEN ET CULTURE DE L'OLIVIER

INFOLIVE N°24 - ÉDITION DU 3 NOVEMBRE 2016

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes

**RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :**

☞ Sur le site internet de l'Afidol : <http://afidol.org/oleiculteur/bulletins-infolive-2016>

**POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE :**

☞ Rendez vous à cette adresse : <http://afidol.org/lettres-dinformatons>

### RÉSUMÉ DE LA SITUATION

<b>Œil de Paon</b>	Risque élevé ! Si votre parcelle n'est pas protégée et que vous pouvez traiter : alors prévoyez un traitement au cuivre à demi-dose avant la prochaine pluie.
<b>Mouche</b>	Maintenant, les traitements ne sont généralement plus utiles. Nous privilégions la méthode de récolte précoce avant décembre.
<b>Maturité</b>	Progression rapide de la maturation, en concordance avec les températures élevées.

Travaux réalisés grâce à la contribution (CVO) collectées par les oliviers de transformation



Association Française Interprofessionnelle de l'Olive



FranceAgriMer

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.

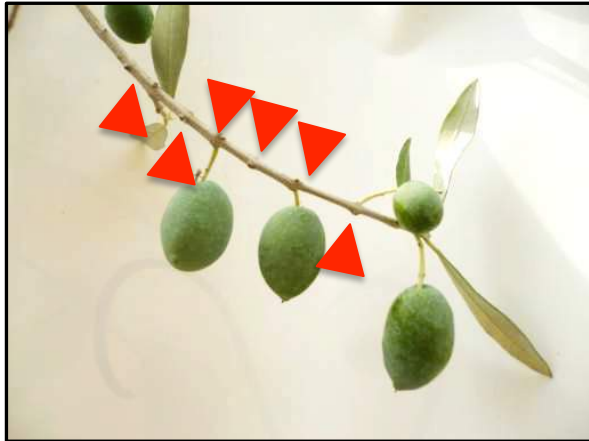
Une partie des Travaux sont financés par l'Union Européenne, l'Établissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive, dans le cadre du règlement délégué (UE) n° 611/2014 et du règlement d'exécution (UE) n° 615/2014 portant modalités d'application du règlement (UE) n° 1306/2013 et du règlement (UE) n° 1308/2013, en ce qui concerne les programmes de travail pour soutenir les secteurs de l'Huile d'Olive et des Olives de Table.



## Œil de Paon

### Observation\* :

De nombreuses taches apparaissent en particulier dans les vergers touchés au printemps dernier. Nous vous conseillons de faire des observations de taches sur feuilles dans votre verger dans le but d'évaluer l'intensité de la maladie. Vous pouvez également estimer le niveau de défoliation causé par l'*œil de paon* en observant les rameaux :



Cas n°1 : les feuilles de 2 ans ont chuté  
→ **Attaque d'œil de paon !**



Cas n°2 : les feuilles de 2 ans sont présentes

### Évaluation du risque\* : *Elevé*

Actuellement, toutes les conditions sont réunies pour un développement optimal de la maladie :

- La maladie de l'*œil de paon* est la plus virulente lorsque les températures avoisinent 15°C.
- Le feuillage des arbres est actuellement soumis à de longues périodes d'humidité et d'humectation favorables à la contamination. Des pluies sont prévues pour cette fin de semaine (samedi). **Ces pluies vont conduire à des contaminations et un développement de la maladie dans les parcelles non protégées. Le risque est proportionnel aux défoliations rencontrées au printemps dernier : élevé dans les vergers sévèrement touchés à modéré dans les vergers peu touchés.** Les contaminations qui interviendront pendant l'automne entraîneront donc inévitablement des pertes de récolte en 2017. **C'est pourquoi nous insistons sur l'importance de protéger vos vergers contre l'œil de paon !**

### Préconisation :

☞ **1<sup>er</sup> cas : Ma parcelle est déjà protégée**

Inutile de retraiter au cuivre.

☞ **2<sup>ème</sup> cas : Je ne peux pas traiter maintenant à cause des DAR <sup>1</sup>**

On appliquera un traitement à base de cuivre dès la récolte terminée dans l'objectif d'assainir l'arbre en provoquant la chute des feuilles contaminées par la maladie. Ce traitement au cuivre permettra également de protéger les éventuelles blessures des arbres occasionnées pendant la récolte contre la bactériose.

<sup>1</sup> DAR = Délais d'application avant récolte

☞ **3<sup>ème</sup> cas : Ma parcelle n'est pas protégée et je peux traiter.**

Si la récolte est terminée, ou si la récolte est prévue au-delà des DAR : vous pouvez traiter. Dans ce cas, essayez de traiter à demi-dose avant la pluie (vendredi), sinon traitez à demi-dose après la pluie en prévention de la prochaine.

Nous rappelons que les fongicides curatifs à base de krésoxim-méthyl ne sont efficaces que quelques jours après une pluie contaminatrice. Au-delà de ce délai, leur application est inutile.

**Pourquoi protéger les oliviers contre la maladie de l'œil de paon ?**

*Souvent reléguée à tort au second plan, la maladie de l'œil de paon conduit à une baisse de la production de l'oliveraie. En effet, les défoliations causées par l'œil de paon entraînent chez l'olivier une capacité limitée à alimenter les fleurs et les olives et à émettre de nouvelles pousses. La baisse de production se vérifie davantage sur la récolte de l'année qui suit la défoliation. Cette baisse de production reste difficile à quantifier car la maladie n'entraîne que très rarement des chutes d'olives (cas d'attaques sur pédoncule). **L'olivier maintient son plein potentiel de production s'il conserve son feuillage.***

## Mouche de l'olive

---

### Observation\* :

La mouche est toujours présente dans l'ensemble de la zone.

Les pontes de fin-septembre / début-octobre vont donner lieu, au cours du mois de novembre, à des sorties de mouches sur les parcelles qui n'ont pas été suffisamment protégées : c'est le 5<sup>ème</sup> vol.

Pour consulter les relevés de piégeage, allez sur ce lien : <http://www.afidol.org/carte-BSV-mouche>

### Évaluation du risque\* : **Faible**

Les mouches qui sortent actuellement ne sont plus en mesure de causer des dégâts, sauf pour les parcelles récoltées en décembre dans les secteurs proches du littoral (récolte pour l'olive de table dans les Alpes-Maritimes en bord de mer par exemple).

La météo prévoit une baisse des températures pour la semaine qui arrive. Ce refroidissement est défavorable à l'activité de la mouche et au développement des larves. En conditions naturelles, la ponte de la mouche s'arrête lorsque la température descend en dessous de 14°C (*source : Arambourg, 1986*).

### Préconisation :

**Maintenant, les traitements ne sont généralement plus utiles.**

Nous insistons sur les points suivants :

- Les traitements ne peuvent pas freiner les dégradations en cours.
- Les traitements entraînent des risques de résidus.
- Les traitements sont utiles que s'il est impossible de récolter mi-décembre.

**Pour obtenir une huile acceptable, la seule possibilité reste la récolte immédiate.** Les trous de sortie enclenchent un pourrissement qu'aucun traitement ne peut stopper. La perte de rendement due à la précocité de la récolte est compensée par l'économie de traitement, la sécurité alimentaire (absence de résidus de produits phytosanitaires), la préservation de votre milieu naturel, et aussi (selon les goûts...) par une huile de qualité supérieure.

*Cependant, si vous prévoyez une récolte tardive à partir de mi-décembre (Alpes-Maritimes, Nyonsais, olives noires de table) vous pouvez toujours intervenir avec une solution préventive si votre parcelle n'est pas protégée.*

**Il s'agira du dernier traitement de la saison.** Pour avoir davantage d'informations sur les produits de traitements, vous pouvez consulter les précédents numéros d'Infolive.

## Avancement de la maturité

---

Les dernières analyses d'olives montrent une progression rapide de la maturation, en concordance avec les températures élevées.

La première caractéristique de cette campagne 2016 est une grande hétérogénéité :

- hétérogénéité des charges en fruits
- hétérogénéité des rendements ;
- hétérogénéité de l'avancement en maturité ;
- et même hétérogénéité des dégâts de mouche, à traitement égal.

La différence de niveau de production entre producteurs qui irriguent et les autres n'a jamais été aussi importante. Par exemple, le rendement en huile peut aller du simple au double. Sur les vergers n'ayant pas eu d'eau sur tout l'été, la pulpe n'a pas pu s'accroître convenablement et les rendements en huile sont donc très faibles.

Pour les variétés les plus précoces, beaucoup d'échantillons montrent une maturité avancée. Le fruité est en cours de réduction.

- L'Aglandau est nettement en avance dans toutes les régions. Les arômes ont fortement évolué au cours de la semaine dernière. Il est nécessaire de récolter au plus tôt pour bénéficier des arômes les plus harmonieux de cette variété ;
- Le Bouteillan est largement mûr à faible altitude, et à point sur les terroirs plus élevés (nord du Var, Alpes de Haute-Provence) ;
- Le Cailletier est bien avancé, la structure est globalement faible, il faut récolter tôt malgré les faibles rendements pour ne pas avoir des huiles trop faibles en goût ;
- Le Cayon est mûr depuis longtemps dans le sud du Var ;
- Le Cayet-roux est probablement la dernière variété à mûrir, les arômes ne sont pas formés et l'amertume est toujours très élevée. Le rendement est très faible
- La Clermontaise est en nette surmaturité ;
- La Lucques, qui donne une huile de qualité exceptionnelle cette année, est très majoritairement en surmaturité, il faut récolter au plus tôt si cela n'a pas déjà été fait.
- la Négrette est à point ou en légère surmaturité, il est nécessaire de récolter au plus tôt pour bénéficier des ses arômes spécifiques d'artichaut ;
- La maturité de l'Olivière est très variable, nous avons des fruités verts intenses sans typicité variétale affirmée et des fruités mûr dépassés, il est nécessaire d'évaluer la coloration d'ensemble et de récolter dès 20 à 30 % de coloration ( voir <http://afidol.org/moulinier/stades-couleur-des-olives-a-huile/> ).
- La Picholine n'est pas très avancée, la typicité aromatique est en début de formation ;
- La Salonenque montre des niveaux d'amertume assez élevés. Malgré cela le fruité a amorcé une nette réduction, il est donc urgent de terminer la récolte de cette variété ;
- La Tanche atteint des niveaux de maturité très avancés selon les vergers, il est nécessaire de surveiller par ailleurs l'évolution du brunissement ;
- La Verdale de l'Hérault est à récolter rapidement ;